CAN Actions de croissance canadiennes II 100/100 (PS2)

30 septembre 2026

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Croissance canadienne Counsel. Le 11 septembre 2026 ou aux environs de cette date, le nom de ce fonds est passé de Croissance principalement canadienne à Actions de croissance canadiennes II. Le fonds sous-jacent est passé du Fonds de croissance canadienne Canada Vie au fonds Croissance canadienne Counsel, et Gestion d'actifs Picton Mahoney a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements Mackenzie. Le 24 avril 2026, le fonds commun de placement sous-jacent (Fonds de croissance principalement canadienne Canada Vie) a fusionné avec le Fonds de croissance canadienne Canada Vie. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés par le gestionnaire précédent avec son objectif de placement propre. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Catégorie de fonds
Actions canadiennes

Date de création
14 mai 2012

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
Gestion d'actifs Picton Mahoney

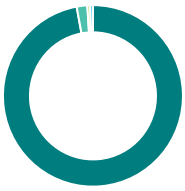
Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.
- Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent augmenter et diminuer sur une courte période, ont une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE

FAIBLE — MODÉRÉ — ÉLEVÉ

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 juillet 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	97,1
Actions américaines	1,9
Espèces et équivalents	0,5
Unités de fiducies de revenu	0,5



Répartition géographique (%)

Canada	98,1
États-Unis	1,9

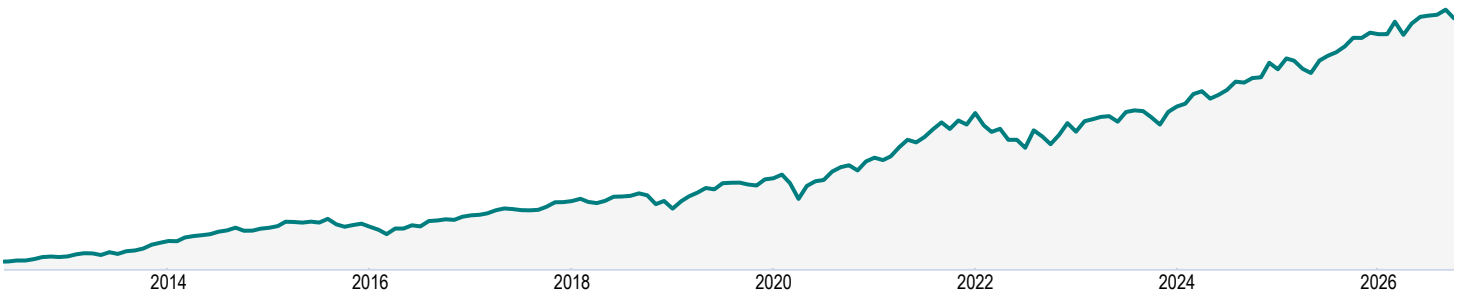


Répartition sectorielle (%)

Services financiers	35,1
Énergie	17,3
Matériaux de base	13,0
Services industriels	8,7
Services aux consommateurs	6,7
Technologie	5,7
Services publics	5,1
Biens industriels	3,5
Immobilier	1,4
Autres	3,5

Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)

44 235 $


2014
2016
2018
2020
2022
2024
2026

CAN Actions de croissance canadiennes II 100/100 (PS2)

30 septembre 2026

Renseignements sur le fonds

Au 31 juillet 2026

Principaux titres	%
Banque Royale du Canada	10,0
Banque Toronto-Dominion	7,2
Banque de Montréal	4,1
Shopify Inc catégorie A	3,4
Enbridge Inc	3,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,3
Brookfield Corp catégorie A	3,0
Canadian Pacific Kansas City Ltd	3,0
Canadian Natural Resources Ltd	2,9
Canadian National Railway Co	2,7
Répartition totale des principaux titres	**43,0**

Au 31 juillet 2026

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	9,07 %
Rendement du dividende	1,87 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	129 153,3 $

Actifs nets (millions de $)
144,3 $

Cours
44,23 $

Nombre de titres
67

Placement initial minimal
100 000 $
Un minimum de 500 000 $ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds

AFA – CLGE053I

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-2,68	**-0,86**	**5,31**	**6,60**	**13,43**	**9,06**	**10,74**	**10,89**

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
13,31	**16,49**	**12,49**	**-8,48**	**25,52**	**13,32**	**24,50**	**-5,76**

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 30 septembre 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
14,56 %	**mars 2025**	**3,86 %**	**mars 2020**	**10,27 %**	**100,00 %**	**113**	**0**

CAN Actions de croissance canadiennes II 100/100 (PS2)

30 septembre 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Gestion d'actifs Picton Mahoney.

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.
©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.